

# POUR ALLER A LA MDPH, JE PRENDS RENDEZ-VOUS !



Sur :  
[marne.fr/mdph](https://marne.fr/mdph)



Dans nos  
permanences



La Maison  
des personnes  
handicapées  
MARNE

Grâce à la prise de rendez-vous en ligne, vous bénéficiez d'un accueil sur mesure, de meilleurs délais de traitement et d'une attente réduite !

MDPH de la Marne  
Centre d'affaires Patton - 50 avenue du général Patton  
BP 60171 - 51009 CHALONS EN CHAMPAGNE  
03.26.26.06.06 - [accueil@mdph51.fr](mailto:accueil@mdph51.fr) - [marne.fr/mdph](https://marne.fr/mdph)



[marne.fr/mdph](https://marne.fr/mdph)

1

Allez sur **marne.fr/mdph**  
et cliquez sur le bouton  
« Je prends rendez-vous »

2

**Où ?**

Choisissez le lieu de RDV  
en fonction de votre lieu de résidence

3

**Raison de votre visite ?**

Choisissez pourquoi vous prenez RDV  
(dépôt ou suivi de dossier...)  
et préparez vos pièces de dossier

4

**Quand ?**

Choisissez la date et l'heure de votre RDV

5

**Connectez-vous !**

Avec votre e-mail et votre mot de passe,  
validez votre RDV,  
ou créez un compte pour valider votre RDV

6

Recevez une **confirmation** par e-mail

NOTIFICATIONS  
SMS & E-MAIL

!

**Venez à votre RDV**

Si vous devez annuler,  
utilisez votre espace personnel

Pour une nouvelle demande, munissez-vous de :

- Votre Formulaire de demande
- Un justificatif de domicile (facture, quittance de loyer, avis d'imposition)
- Un certificat médical CERFA de moins de 6 mois, daté, signé, tamponné
- Une copie du Jugement si protection juridique
- Une copie de votre Pièce d'identité en cours de validité